

# Fiche de données de sécurité

## SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne responsable

**Dyno Nobel Inc.**

6440 S. Millrock Drive, bureau 150

Salt Lake City, Utah 84121

Tél. : 801-364-4800 Téléc. : 801-321-6703

Adresse courriel : [dnnn.hse@am.dynonobel.com](mailto:dnnn.hse@am.dynonobel.com) [www.dynonobel.com](http://www.dynonobel.com)

**FDS n° : 1063**

**Date : 07/31/2023**

Remplace : 10/12/2018

**Identificateur du produit**

**État du produit :** Mélange

**Nom du produit :** Émulsions explosives empaquetées

**Appellation(s) commerciale(s) :**

**Synonymes :**

BLASTEX®

BLASTEX®

PLUS

BLASTEX® TX

**Autres méthodes d'identification**

**Classe de produits :** Explosifs d'émulsion, empaquetés

**Utilisation prévue du produit :**

Applications de sautage industrielles

**N° de tél. en cas d'urgence**

**EN CAS D'URGENCE, 24/24, APPELER CHEMTREC (É.-U.) 800-424-9300**

**CANUTEC (CANADA) 613-996-6666**

## SECTION 2 – IDENTIFICATION DU/DES DANGER(S)

**Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (SGH-US)**

Expl. 1,5

H205

**Éléments d'étiquetage SGH-US**

**Pictogrammes (SGH-US)**

:



GHS07

**Mention d'avertissement (SGH-US)**

: Danger

**Mentions de danger (SGH-US)**

: H205 - Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.

# Fiche de données de sécurité

## Conseils de prudence (SGH-US)

: P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. - Défense de fumer  
P264 – Bien laver les zones exposées après avoir manipulé le produit.  
P280 – Porter des gants de protection/vêtements de protection/équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.  
P373 - NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.  
P370 + P380 – En cas d'incendie : Évacuer la zone.  
P372 - Risque d'explosion en cas d'incendie.  
P401 - Stocker selon les directives de la Loi sur les explosifs du Canada et les dispositions des réglementations du *Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms* contenues dans 27 CFR Part 555.

# Fiche de données de sécurité

P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

## Autres dangers

**Dangers physiques non classifiés ailleurs :** Non disponible

**Autres dangers :** Aucun

## SECTION 3 –

### Mélang

Nom	Identificateur du produit	% (w/w)	Classification des ingrédients (SGH-US)
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2	65 - 85	Sol. ox. 3, H272 Irritant oculaire 2A, H319
Nitrate de sodium	(N° CAS) 7631-99-4	0,1 – 10	Sol. ox. 3, H272 Tox. aiguë 4 (Oral), H302 Irrit. ocul. 2A, H319
Aluminium	(N° CAS) 7429-90-5	0,1 - 3	Comb. Poussière, H232 Flam. sol. 1, H228 Réactif dans
Huile minérale	(N° CAS) 64742-54-7	0 – 2	Asp. tox. 1, H304
Cire (paraffine)	(N° CAS) 8002-72-2	0,0 – 2,2	Non classé

Les ingrédients utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations minimales (moins de 0,1 % pour les matières cancérigènes, moins de 1,0 % pour les autres matières dangereuses).

Le texte complet des phrases H : voir la section 16

## SECTION 4 – PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

Ceci est un produit emballé qui, s'il est utilisé dans des conditions normales, n'entraînera pas d'exposition au contenu. En cas de contact avec le contenu, administrer les premiers soins selon les symptômes.

**Général :** Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'exposition au produit ou, si l'état de la personne est inquiétant, consulter un médecin.

**Inhalation :** Emmener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour faciliter sa respiration. Consulter un médecin si une difficulté à respirer persiste.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements contaminés. Laver délicatement la région touchée avec beaucoup de savon et d'eau, et rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

**Contact avec les yeux :** Rincer soigneusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'il y a présence de verres de contact, les enlever si cela est facile; continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'aggrave ou persiste.

### Les symptômes et effets les plus importants, tant aigus et différés

Éviter d'ingérer ainsi que tout contact avec les yeux et la peau.

**Inhalation :** Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Contact avec la peau :** Peut entraîner une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux :** Provoque une grave irritation des yeux.

**Ingestion :** Consulter un médecin.

**Symptômes chroniques :** Aucun si le produit est utilisé dans des conditions normales.

### Indication que des soins médicaux immédiats ou un traitement spécial sont requis

En cas d'exposition au produit ou, si l'état de la personne est inquiétant, consulter un médecin.

# Fiche de données de sécurité

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

### Matériel d'extinction

**Matériel d'extinction adapté** : NE PAS TENTER DE LUTTER CONTRE DES INCENDIES IMPLIQUANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES. Évacuer

# Fiche de données de sécurité

tous les membres du personnel vers un emplacement sécuritaire, à non moins de 2 500 pieds dans toutes les directions.

**Matériel d'extinction non adapté :** NE PAS LUTTER CONTRE DES INCENDIES IMPLIQUANT DES MATIÈRES

**Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange**

**Risque d'incendie :** Peut exploser ou détoner sous l'effet du feu. Le produit en combustion peut engendrer des vapeurs toxiques.

**Risque d'explosion :** Ce produit est un explosif comportant un risque de détonation en masse. Chauffé, le produit pourrait entraîner une explosion.

**Réactivité :** Stable dans des conditions normales; risque d'exploser s'il est exposé à des flammes, à un choc supersonique ou à l'impact d'un projectile de grande énergie, surtout s'il se trouve en grandes quantités dans un endroit clos.

## **Conseils pour les pompiers**

**Directives de lutte contre les incendies :** NE PAS TENTER DE LUTTER CONTRE DES INCENDIES IMPLIQUANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES. Évacuer tous les membres du personnel vers un emplacement sécuritaire, à non moins de 2 500 pieds dans toutes les directions. Empêcher les gens de réintégrer les lieux.

**Protection pendant la lutte contre l'incendie :** (voir ci-dessus)

**Produits de combustion dangereux :** Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>), monoxyde de carbone (CO). Ammoniac.

**Référence à d'autres sections :** Voir la section 9 des propriétés d'inflammabilité.

## **SECTION 6 – MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Mesures générales :** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éliminer toute source possible d'inflammation.

**Pour le personnel autre que les secouristes**

**Équipement de protection individuelle :** Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié.

**Procédures en cas d'urgence :** Faire évacuer le personnel non essentiel.

**Pour les secouristes**

**Équipement de protection individuelle :** Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié.

**Procédures en cas d'urgence :** Éliminer la source d'inflammation. Aérer le lieu.

### **Précautions environnementales**

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

### **Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de nettoyage :** Protéger de toute source d'allumage. S'il n'y a pas de danger d'incendie et si le produit est intact et/ou non contaminé, ramasser ou balayer le produit et le remballer avec l'emballage d'origine ou tout autre contenant propre approuvé par DOT. S'assurer qu'un compte rendu complet du produit a été effectué et vérifié. Remplir les rapports applicables exigés selon les règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales.

### **Référence à d'autres sections**

Voir l'entête 8, Contrôle de l'exposition/Protection individuelle. En ce qui a trait à la mise au rebut après un nettoyage, consulter la section 13.

## **SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

### **Précautions à prendre pour assurer une manipulation sécuritaire**

Ceci est un produit emballé qui, s'il est utilisé dans des conditions normales, n'entraînera pas d'exposition au contenu.

**Dangers supplémentaires pendant le traitement :** Ce produit est un explosif et ne doit être utilisé que sous la supervision de membres du personnel formés et autorisés. Appliquer les pratiques industrielles de sécurité acceptées lors de la manutention de matières explosives.

Toute détonation imprévue d'explosifs ou de dispositifs explosifs peut entraîner des blessures graves ou fatales.

**Mesures d'hygiène :** Manipuler conformément à une pratique d'une saine hygiène de travail et de bonnes procédures de sécurité. Laver les mains et autres parties exposées de la peau avec de l'eau et un savon doux avant de manger, boire ou fumer, et une fois de plus avant de quitter votre lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

# Fiche de données de sécurité

## **Conditions d'un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités**

**Mesures techniques** : Ranger selon les directives de la Loi sur les explosifs du Canada et les dispositions des réglementations du Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms contenues dans 27 CFR Part 555.

**Conditions d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. L'entreposage doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Tenir loin de la chaleur, des flammes, des sources d'allumage et de chocs violents. NE PAS ranger les explosifs dans un dépôt de détonateurs ni les détonateurs dans un dépôt d'explosifs. Garder les contenants fermés hermétiquement. Les explosifs doivent être tenus à l'écart d'explosifs d'amorçage, protégés contre tout dommage matériel, séparés de matières oxydantes, de combustibles et de sources de chaleur. À isoler de produits incompatibles.

**Matières incompatibles** : Matières corrosives (acides forts, bases et alcalis forts)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Pour applications de sautage industrielles.

# Fiche de données de sécurité

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Ingrédients :	Identificateur du produit :	ACGIH TLV-TWA	OSHA PEL-TWA
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2	Aucun	Aucun
Nitrate de sodium	(N° CAS) 7631-99-4	Aucun	Aucun
Aluminium	(N° CAS) 7429-90-5	10 mg/m <sup>3</sup> (poussière)	15 mg/m <sup>3</sup> (total)
Huile minérale	(N° CAS) 64742-54-7	5 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)	5 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
Cire (paraffine)	(N° CAS) 8002-72-2	2-10 mg/m <sup>3</sup> (vapeur de cire)	Aucun

Les ingrédients utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations minimales (moins de 0,1 % pour les matières cancérigènes, moins de 1,0 % pour les autres matières dangereuses).

### Contrôles d'exposition

**Mesures d'ingénierie appropriées :** Assurer une aération adéquate, surtout dans les espaces confinés. Assurer que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.



**Équipement de protection individuelle :** Gants. Lunettes de protection. Vêtements protecteurs.

**Matériaux des vêtements de protection :** Vêtements protecteurs.

**Protection des mains :** Contre tout contact imprévu avec la peau.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire :** Porter un appareil respiratoire homologué NIOSH ou un appareil de protection respiratoire autonome lorsque l'exposition risque de dépasser les limites d'exposition en milieu de travail établies.

**Mesures de contrôle de l'exposition ambiante :** Ne pas laisser le produit être rejeté dans l'environnement.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	: Solide
Apparence	: Blanc ou rose, opaque, semi-solide, qui paraîtra gris si le produit contient de l'aluminium. Habituellement, l'emballage est un
Odeur	: Faible odeur de pétrole
Seuil olfactif	: Non disponible
pH	: Sans objet
Taux d'évaporation	: < 1
Point de fusion	: Sans objet
Point de congélation	: Sans objet
Point d'ébullition	: Sans objet
Point d'éclair	: Sans objet

# Fiche de données de sécurité

<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non disponible
<b>Température de décomposition</b>	: Nitrate d'ammonium : 210 °C (410 °F)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Sans objet
<b>Faible limite d'inflammabilité</b>	: Sans objet
<b>Limite d'inflammabilité élevée</b>	: Sans objet
<b>Pression de vapeur</b>	: Sans objet
<b>Humidité absolue relative à 20 °C</b>	: Sans objet
<b>Densité relative</b>	: Sans objet
<b>Densité</b>	: 1,20 - 1,30 g/cc
<b>Gravité spécifique</b>	: Sans objet
<b>Solubilité</b>	: Partiellement hydrosoluble
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	: Non disponible
<b>Viscosité</b>	: Non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	: Explosif; risque d'explosion en masse.
<b>Données sur les risques d'explosion – Sensibilité à un impact mécanique</b>	: Non sensible
<b>Données sur les risques d'explosion – Sensibilité à une décharge statique</b>	: Non sensible

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : Stable dans des conditions normales; risque d'exploser s'il est exposé à des flammes, à un choc supersonique ou à l'impact d'un projectile de grande énergie, surtout s'il se trouve en grandes quantités dans un endroit clos.

**Stabilité chimique** : Stable à température et pression normales.

**Risque de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : Tenir loin de la chaleur, des flammes, des sources d'allumage et de chocs violents.

**Matières incompatibles** : Matières corrosives (acides forts, bases et alcalis forts).

**Produits de décomposition dangereux** : Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>), monoxyde de carbone (CO), ammoniac

## SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les effets toxicologiques – Produit**

**Toxicité aiguë** : Non classé

**Données DL50 et CL50** : Non disponible

**Corrosion/irritation cutanée** : Non classé

**Blessures graves/irritation des yeux** : Peut entraîner une irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classé

**Mutations dans les cellules germinales** : Non classé

**Tératogénicité** : Non classé

**Cancérogénicité** : Non classé

**Toxicité systémique pour certains organes (expositions répétées)** : Non classé

**Toxicité reproductive** : Non classé

**Toxicité systémique pour certains organes (une seule exposition)** : Non classé

**Danger d'aspiration** : Non classé

**Symptômes/blessures après inhalation** : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Symptômes/blessures après contact avec la peau** : Peut entraîner une irritation cutanée.

**Symptômes/blessures après contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.

**Symptômes/blessures après ingestion** : En cas d'ingestion, consulter un médecin.

# Fiche de données de sécurité

## Information sur les effets toxicologiques – Ingrédient(s)

Données DL50 et CL50 :

Nitrate de sodium (7631-99-4)

# Fiche de données de sécurité

DL50 oral (rat)	> 2000 mg/kg
<b>Nitrate d'ammonium (6484-52-2)</b>	
DL50 oral (rat)	2217 mg/kg
CL50 inhalation (rat)	> 88,8 mg/l/4 h

## SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Toxicité** Non classé

### Nitrate de sodium (7631-99-4)

CL50 Poisson 1	2000 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : <i>Lepomis macrochirus</i> [statique])
CL50 Poisson 2	994,4 - 1107 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : <i>Oncorhynchus mykiss</i> [statique])

### Persistance et dégradabilité

#### Nitrate de sodium (7631-99-4)

Persistance et dégradabilité	<b>Facilement dégradable dans l'eau.</b>
------------------------------	--

### Potentiel biocumulatif

#### Nitrate de sodium (7631-99-4)

Potentiel biocumulatif	N'est pas censé être bioaccumulable.
------------------------	--------------------------------------

### Nitrate d'ammonium (6484-52-2)

Facteur de concentration biologique poisson 1	Aucune bioaccumulation n'est attendue
---	---------------------------------------

**Mobilité dans le sol** Non disponible

### Autres effets indésirables

**Autres renseignements** : Ne pas rejeter dans l'environnement.

**Toxicité** Non classé

## SECTION 13 – DISPOSITIONS POUR L'ÉLIMINATION

**Recommandations de méthodes d'élimination des déchets** : L'évacuation des déchets doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Si un produit devient un déchet, il peut être visé par les règlements concernant les déchets dangereux en vertu de la *Resource Conservation and Recovery Act* (RCRA) 40 CFR, section 261. Consulter les exigences en matière d'évacuation avec une personne bien au courant des lois environnementales applicables (RCRA) avant d'évacuer tout déchet explosif.

## SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS SUR LE

### TRANSPORT

**Nom d'expédition** : EXPLOSIFS, SAUTAGE, TYPE E ou agent de sautage, Type E

**Classe de danger** : 1.5D

**N° d'identification** : ONU0332

**Code des étiquettes** : 1.5D

**Groupe d'emballage** : II

**N° ERG** : 140  
14.2 En conformité avec IMDG



**Nom d'expédition** : EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E (AGENT (DE SAUTAGE) DU TYPE E)

**Classe de danger** : 1.5D

**N° d'identification** : ONU0332

# Fiche de données de sécurité

Codes des étiquettes : 1.5D  
N° EmS (incendie) : F-B  
N° EmS (déversement) : S-Y



#### 14.3 En conformité avec IATA

Nom d'expédition : AGENT (DE SAUTAGE) DU TYPE E  
N° d'identification : ONU0332  
Classe de danger : 1  
Codes des étiquettes : 1.5D



Code ERG (IATA) : 1L

#### 14.4 En conformité avec TMD

Nom officiel d'expédition : EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E

Groupe d'emballage : II

Classe de danger : 1.5D N°  
d'identification : UN0332 Codes des



## SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

### Réglementation fédérale des États-Unis

Émulsions explosives empaquetées

Bureau of Alcohol Tobacco & Firearms (BATF)

Department of Transportation (DOT)

Mine Safety & Health Administration (MSHA)

### Réglementations canadiennes

Émulsions empaquetées

Classification SIMDUT

Remarque : les explosifs ne sont pas régis en vertu du SIMDUT. Ils sont assujettis aux réglementations de la Loi sur les explosifs du Canada.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC), et la FDS comporte toute l'information requise par le RPC.

## SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE

Date de révision : 10/12/2018

Autres renseignements : Ce document a été réalisé conformément aux exigences en matière de FDS de la OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

### Phrases entières de SGH :

Expl. 1,5	Catégorie d'explosifs 1.5
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie

### Partie responsable de la préparation du présent document

Dyno Nobel Inc.

6440 S. Millrock Drive, bureau 150

Salt Lake City, Utah 84121

Tél. : 801-364-4800

# Fiche de données de sécurité

## Avis de non-responsabilité

Dyno Nobel Inc. et ses filiales s'exonèrent de toutes garanties concernant ce produit, sa sécurité ou sa pertinence, l'information contenue aux présentes, ou les résultats qui en découleraient, expresses ou implicites, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER ET/OU TOUTE AUTRE GARANTIE. L'information contenue aux présentes est fournie seulement à titre de référence et s'adresse uniquement à des personnes ayant les compétences techniques pertinentes. Étant donné que les conditions et les modalités d'utilisation sont hors de notre contrôle, la responsabilité de déterminer les conditions sécuritaires d'utilisation du produit appartient à l'utilisateur. Les acheteurs et les usagers assument tous risques, responsabilités et obligations de quelque nature que ce soit pour tous accidents (y compris la mort), pertes ou dommages à la personne ou à la propriété découlant de l'utilisation de ce produit ou de cette information.

En aucun cas Dyno Nobel Inc. ou ses filiales ne seront tenues responsables de dommages spéciaux, indirects ou accessoires ou de pertes de profits escomptées.

FDS de Dyno Nobel